

Les repousses de colza galopent avec la tête au soleil et le pivot dans un sol pas encore trop sec en général. Pour les semis c'est plus compliqué. La dizaine de millimètres, tombés très doucement ces derniers jours (peut être pas pour tous), va tout de même faire du bien pour empêcher le dessèchement des semis précoces (15-20/08), favoriser la levée des semis normaux (20-30/08), et permettre de terminer les semis.

BLE

Préparation de la semence

Les précédents messages sont toujours d'actualité. Les **PMG sont faibles** cette année. N'hésitez pas à utiliser notre méthode décrite la semaine dernière pour ajuster vos densités de semis (PMG et faculté germinative en une seule manip). Les discours évoluent, et chacun constate aujourd'hui que les **interactions entre densité de semis et risque maladie / verse / échaudage** ne sont pas à négliger. Les références établies depuis 20 ans par la Chambre d'Agriculture de l'Oise en différents types de sol, avec différents modes de semis, conduites etc sont donc plus que jamais d'actualité.

Rappelons aussi la nécessité d'appliquer **au moins une protection Carie** sur blé. Les solutions à base de triazole sont à réserver aux situations contaminées. La solution **Celest Net (0,2L/q)** présente un meilleurs compromis qualité / prix, très efficace sur carie et fonte de semis. **Vitavax 200 FF (0,3L/q)** est à peine inférieur et apporte un effet répulsif corbeaux. Pour avoir un IFT à 0 (contrats MAE), la protection minimale est **Copseed (0,1L/q)** à base de sulfate de cuivre tribasique. Cerall est un produit vivant compliqué à mettre en œuvre, et le vinaigre n'est pas assez efficace à 1L/q mais phytotoxique à 1,5L/q.

Attention en traitement à la ferme : **les insecticides (ex Gaucho 350 sur pucerons/cicadelles) ne contiennent pas de fongicide**. Il faut ajouter une solution fongicide conseillée ci-dessus.

COLZA

Les semis précoces implantés en situation pas trop motteuses et **bien plombés sur la ligne** lèvent bien, mais globalement les parcelles sont en plein stade sensibles aux limaces et altises. Heureusement pour l'heure la **situation est assez calme**. Les limaces sortent un peu dès qu'il pleut mais rentrent aussi vite quand le soleil revient. De plus **le travail du sol** en conditions sèches de cet été (ne serais ce que pour semer), a **fortement réduit les populations** visiblement. Donc vigilance dans les parcelles peu ou pas travaillées en interculture, mais pour l'instant on garde les appâts au sec.

Calme du côté altises également. **Le seuil est de 80% des pieds touchés et 25% du feuillage détruit !** A ce seuil ça se voit sans se baisser. En clair **on n'intervient que si la survie des plantules est en jeu**, on en est loin à ce jour. Il est d'autant plus important de ne pas intervenir inutilement que souvent **les pyrèthres ne fonctionnent plus**, et qu'il faut donc s'orienter vers des organophosphorés qui empêchent la faune auxiliaire de jouer son rôle, ne serai que cela. Rappelons qu'un traitement à ce stade n'a **aucun effet préventif sur d'éventuelles attaques de larves préjudiciables**. A l'expérience de ces dernières années on peut même se demander si on ne les favorise pas en limitant la prédation.

Pour mémoire, avant 4 feuilles, ne plus toucher aux repousses de colza à proximité pour éviter les migrations vers vos parcelles. Pas de soucis en interculture longue, par contre vous voudrez peut être semer vos blés de colza tôt, alors que les colzas en place ne seront pas encore au stade

4 feuilles. Dans ce cas il faut détruire les repousses avant la levée du colza ce qui sert de faux semis avant le blé, toujours bon à prendre sur vulpin et ray grass notamment.

Conseil collectif rédigé pour le département de l'Oise mardi 6 septembre 2016 (BSV N°31), par les conseillers Références Grandes Cultures de la Chambre d'Agriculture de l'Oise : F.Dumoulin

Message rédigé à partir d'observations ponctuelles sur des parcelles de référence (parcelles fixes ou flottantes du réseau d'épidémiosurveillance du territoire, BSV, groupe DEPHY, plate forme régionale d'expérimentation) et locales, par les conseillers grandes cultures de la Chambre d'Agriculture de l'Oise : C. Chatain, A-C. Cordel, J.Dacquin, F. Dumoulin, H. Hémercyck, B. Schmitt, F.Vigneron, S.Wieruszkeski, V. Yver. Les messages sont adaptés au contexte global du département de l'Oise, sans pouvoir prendre en compte toutes les spécificités locales ou parcellaires, ni les objectifs de l'agriculteur. Les produits phytosanitaires ne sont cités qu'à titre d'illustration, indépendamment de tout intérêt particulier et commercial. Chaque produit cité pointe un lien vers le site [e-phy](#) du MAAPAR, donnant accès à aux données réglementaires (n° d'AMM, matières actives, dosages, usages, DAR, ZNT, nombre d'applications maximales, bonnes pratiques,...).

L'utilisation des produits phytosanitaires et la décision d'intervenir restent sous l'entière responsabilité des exploitants et opérateurs en exploitation agricole.

Lire l'étiquette du produit commercial avant son utilisation.

La Chambre d'Agriculture de l'Oise est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture sous le n° IF 01762 pour son activité « conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques », dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.